

Le nouveau

TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 266 – 03/02/2020



**Dernière semaine pour s'inscrire sur les listes électorales.
La date limite est le vendredi 7 février 2020.**

La mairie sera ouverte :

**lundi de 14h30 à 18h30,
mardi 14h30 à 18h30,
jeudi de 9h30 à 12h30,
vendredi de 9h30 à 12h30.**

Participation citoyenne

Le lundi 6 janvier 2020 le lieutenant Thibaut, les majors Didiot (Toul) et Béchamp et l'adjutant Rousselot ont animé la première réunion d'information sur le dispositif « participation citoyenne » en présence des référents de notre village : Philippe Strub, Thomas Colin, Yannick Germain, Philippe Ciret, Jacky Fèvre, Stéphane Saulnier, Eric Méglioli, Daniel Thouvenin, Jean Pol Lamberty, Jean-Paul Arnould, Jean-Pascal Lenoir.

Le village a été découpé en 4 secteurs : rues de Toul, du fort et de Maron jusqu'au pont ; rue de Maron du pont jusqu'au panneau de sortie du village ; rue du Fays, rue de la gare.

Les gendarmes ont rappelé le rôle des référents, les principes élémentaires de protection du domicile, les bonnes pratiques d'identification d'un véhicule ou d'une personne en cas de doute.

Ils ont illustré leur présentation avec des exemples de faits réels qui se sont produits dans la région (cambriolages, effractions de domicile,...) et des pratiques simples de prudence à respecter chez soi.

A titre d'illustration : quelques exemples de la règle des « S » pour mieux protéger son domicile

Sécuriser son habitation

Protéger et renforcer les points d'accès, surtout les fenêtres et les accès par les jardins car les cambrioleurs savent que les portes sont souvent renforcées.

Dissimuler les biens attrayants (argent liquide, bijoux, téléphones portables,...), ne pas laisser les clés de voiture près de la porte d'entrée,

Ne pas laisser les portes et fenêtres ouvertes lors des absences même de courte durée, ne pas cacher les clés sous le paillason ou dans un pot de fleurs.

Surveiller l'environnement proche

Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence,

Pour vos vacances signaler votre absence à la gendarmerie dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances »

Signaler toute présence suspecte

Ayez le réflexe 17 pour signaler les véhicules et / ou individus pouvant faire du repérage, essayer de donner des éléments précis (type de véhicule, marque, couleur, immatriculation, détail particulier comme un phare cassé ou une carrosserie dégradée)

Recensement

Le recensement des habitants du village est en cours. Environ 80% des logements sont déjà recensés sur les 192 qui ont été identifiés. Madame Bernadette Gaff est bien accueillie, les entretiens se déroulent aisément. 80% des réponses sont faites sur le site internet, avec très peu d'erreurs de saisie. Merci et félicitations à chacun de vous pour votre contribution et votre civisme.

La pizza du mardi

Le pizzaiolo qui s'installe le mardi rue de Maron dans le virage avant le pont, nous informe qu'il ne pourra plus poser ses panneaux d'information en début de journée comme il le fait habituellement. Il ne pourra les installer qu'en fin d'après-midi. Cependant il sera bien là le mardi pour proposer ses produits salés et sucrés.

Projet de commerce ambulant

La mairie a été contactée par M Pascal LOUIS qui étudie un projet de commerce ambulant « Au plaisir de Manger ».

Son projet consisterait à proposer des produits frais, de l'épicerie, ... M Louis privilégiera les produits locaux et du terroir.

Il se peut que nous recevions dans nos boîtes aux lettres, un questionnaire à renseigner pour que M Louis estime le besoin des habitants de notre commune.